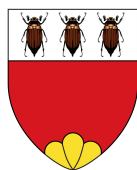


Belmont-sur-Lausanne. NOTRE VILLAGE c'est un Signal, deux Centres et trois Coins.

Surplombant les communes amies de Lutry, Paudex et Pully, et offrant une vision élargie sur Grandvaux à l'est, Epalinges et Savigny au nord, enfin sur la capitale vaudoise et l'Ouest lausannois, le nom de Lutry a été accolé à celui de Belmont lors de l'occupation bernoise, avant d'être associé à celui de Lausanne, lors de la création des 19 districts en 1803. La nouvelle Constitution de 2003 ayant décidé de faire subir une « cure de minceur » à son découpage territorial, depuis le 1^{er} janvier 2008 Belmont-sur-Lausanne a été rattaché à l'un des 10 nouveaux districts, celui de Lavaux-Oron. Si nous avons grand plaisir à côtoyer nos nouveaux « voisins politiques », qui partagent avec nous la terre et la vigne, nos résidents continuent à vivre leurs vies professionnelles et culturelles essentiellement dans le Grand Lausanne, auquel nous rattachent aussi toutes les formes de mobilité. Les découpages territoriaux devront un jour se démarquer de la politique, et prendre en compte les réalités socio-économiques des habitants de notre beau canton de Vaud. Notre patronyme deviendra-t-il « Belmont-sur-Léman »? Réponse dans le prochain ouvrage dédié à l'histoire des Cancoires, notre sobriquet très apprécié. Notre population, qui s'est multipliée par dix en cent ans, a progressivement installé son lieu de vie sur des terrains à l'époque occupés par l'exploitation minière et l'agriculture. Les dernières mines ont été fermées à l'issue de la seconde Guerre mondiale en 1945, et l'agriculture s'est repliée sur des terrains plus propices à son activité, situés sur le plateau de la Métraude. Les terrains transférés à l'habitat sont pentus, compliqués à construire au vu de la nature géologique du sous-sol, mais offrent pour la plupart une vision enchantée sur le Léman. D'autres, plutôt situés dans les hauts du village, bénéficient du calme de nos forêts et de l'éloignement des bruits de la ville.



De gueules au mont à trois coupeaux d'or, au chef d'argent chargé de trois hannetons au naturel.

Pour rappeler que la commune faisait autrefois partie de la seigneurie de Lausanne, Belmont a adopté en 1927 les armes de cette ville, augmentées d'un mont évoquant le nom de la localité. Les trois hannetons chargeant le chef font allusion à l'ancien surnom des habitants ; les hannetons étaient déjà l'emblème de Belmont au XVIII^e siècle.

UN SIGNAL

Lieu de promenade prisé des gens de la ville, mais aussi de nos habitants, le Signal de Belmont a vu son développement se transformer de lieu de résidence secondaire en lieu de vie permanent, avec l'arrivée des chemins goudronnés et de l'eau potable du réseau, remplaçant une source bucolique mais capricieuse. L'Auberge du Signal, qui vient de fermer définitivement ses portes pour faire place à du logement, fait partie des premières constructions du XIX^e siècle. A sa table se sont aussi assis les ouvriers qui extraient le gravier aux Bas-Monts, aujourd'hui lieu de détente pour les gens

d'ici et d'ailleurs. Pour garantir des espaces libres de constructions, la Commune a profité, au fil du temps, des opportunités pour acquérir la quasi-totalité des parcelles non construites. Certaines sont aujourd'hui classées en zone de verdure, d'autres en zone intermédiaire, histoire d'offrir aux générations futures la maîtrise de leur développement. La propriété des forêts est partagée avec nombre de personnes qui les ont reçus souvent en héritage. Là aussi, la Commune fait preuve d'intérêt, une forêt étant souvent un lourd fardeau pour son propriétaire.

Publicité



Toujours là où il y a des chiffres.

Parlons
affaires



L'ESSENTIEL

Daniel Delaplace, Catherine Schiesser, Gustave Muheim (Syndic), Chantal Dupertuis et Philippe Michelet. Secrétaire municipale: Isabelle Fogoz. Boursier: Stéphane Ruby. Chef du Service technique: Dominique Gamboni. Séance de municipalité le mercredi à 09h00. Conseil communal – 60 membres dont 20 femmes. – **ADRESSES UTILES** Administration communale, Rte d'Arnier 2, CP 64, 1092 Belmont-sur-Lausanne. Heures d'ouverture: lu-ve de 07h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00. Tél. général: tél. 021 721 17 21, fax 021 721 17 22. E-mail général: mail@belmont.ch. Poste de gendarmerie Paudex, tél. 021 796 22 21. Service du feu tél.: SDIS Ouest-Lavaux 118. Police Est Lausannois (Pully, Paudex, Savigny, Belmont) 24h/24h, tél. 021 721 33 11.

DEUX CENTRES – LE PREMIER, CELUI DU COIN D'EN HAUT

Si le cœur du village reste dans son lieu primitif, donc dans son centre, il aura fallu une forte volonté, partagée entre tous les élus d'une génération, pour lui rendre son âme. Le Temple, dont les origines remontent à la fin du XII^e siècle, a bénéficié de l'attention nécessaire au fil des siècles, ce qui explique son bon état de conservation. Quant au bâtiment d'origine bernoise et abritant l'Auberge communale, il a reçu récemment des «soins intensifs», indispensables pour lui rendre sa vocation première: un lieu de



«Temple du savoir» inauguré en 2014

rencontres et d'habitation. Les anciens se rappellent de son affectation partielle en école et en administration communale, avant que ces deux activités ne migrent dans le nouveau deuxième centre du village. La Grande Salle, construite avec l'argent et les bras des villageois en 1924 en deux mois, s'était réveillée avec la «gueule de bois» à la fin du XX^e siècle.

Devenu propriété communale, décision a été prise de lui rendre non seulement son lustre d'antan, mais tout le confort et les équipements nécessaires à son exploitation dignes du XXI^e siècle. Une ancienne bâtisse, connue sous le nom de «Maison Pasche», avait aussi rejoint les biens communaux dans les années 50. Ses deux logements ont fait le bonheur de jeunes du village, puis de notre «doyen de l'An 2000». En 2010, un vaste programme de réhabilitation a été mis en œuvre, et aujourd'hui cet immeuble comporte quatre logements pour nos jeunes et deux adaptés pour nos aînés. Et pour fermer la place qu'entourent le Temple, l'Auberge et la Grande Salle, une fontaine a reçu les soins nécessaires pour lui rendre son lustre. Reste la place elle-même, dont la vocation première était un point d'eau, avec son puits et sa fontaine, et dont les chevaux qui y transitaient sont devenus «chevaux-vapeurs». Son avenir sera décidé dans les années à venir. Rendre à cet endroit son statut de «place du village» permettrait de boucler la boucle de la réhabilitation du cœur de notre village, et pour laquelle Belmont a été élue «commune suisse où il fait bon vivre», en 2012.

DEUX CENTRES – LE NOUVEAU, CELUI D'EN ARNIER

Le besoin de classes pour nos élèves a été le déclencheur de la migration de l'école, suivi quelques années plus tard de l'administration dans ce qui est devenu le quartier d'En Arnier. Une première réalisation a marqué cette zone avec la construction, début des années 60, du «Musée Deutsch», dont l'inauguration aura dû attendre une trentaine d'années, avec l'arrivée de nouveaux investisseurs. Sa vocation culturelle n'a pas permis de couvrir les besoins financiers que connaît tout musée, et de nouvelles activités y ont été développées. Début 1970, la Commune construit sa première

CE QU'IL FAUT SAVOIR



Syndic:
Gustave Muheim

Nom de la commune:
Belmont-sur-Lausanne
Sobriquet des habitants:
Les Cancoires
District: Lavaux-Oron
Surface: 260 ha

Arrondissement électoral: Lavaux-Oron
Nombre d'habitants: 3554
Nombre de ménages: 1435
Structure de la population: 2634 suisses, 920 étrangers
Taux d'imposition: 69.5
Paroisses: protestante: Belmont-Lutry, catholique: St-Nicolas de Flüe à Lausanne
Manifestations communales:
voir site internet: www.belmont.ch
Autres: les sociétés locales sont très diverses à Belmont. Vous en trouverez la liste sur notre site internet: www.belmont.ch

ensemble de vos
bancaires.

RAIFFEISEN

Ouvrons la voie

école, forte de six classes, dont une occupée par un jardin d'enfants. En 1999, une deuxième étape voit le jour avec huit classes supplémentaires, et en 2014 se sont cinq classes nouvelles et une salle de rythmique qui complètent un vaste programme d'accueil parascolaire, débuté en 2003. Le préscolaire (Nursery-garderie) a trouvé sa place en 2010 à l'est du village. L'administration communale a migré En Arnier en 1988, cédant ses locaux du Coin d'En Haut à divers utilisateurs issus de nos sociétés locales, puis à une garderie privée, avant d'être converti en salle à manger de notre Auberge. Le bâtiment administratif cache dans ses entrailles un vaste centre de protection civile, et un carnotzet, tradition vaudoise

oblige. Adossé à cette construction, une salle de gymnastique qui fait depuis un quart de siècle le bonheur de nos écoliers et de nos «Cancoires sportifs». De nouveaux «voisins économiques» ont développé leurs activités, dont la Poste, un petit centre commercial et un restaurant. Les éléments étaient dès lors réunis pour faire du quartier d'Arnier le deuxième Centre de Belmont.

TROIS COINS

Au fil du temps, le Coin d'En Haut, le Coin des Corbaz et le Coin d'En Bas ont rythmé la vie villageoise. Chacun possédait son «estaminet» et sa fontaine. Autour de chaque «table des menteurs» se faisait et se défaisait la politique villageoise, au gré

des alliances de circonstance, le verre à la main. Quant aux fontaines, récemment rénovées, leur vocation de lavoirs a disparu avec l'arrivée des machines à laver, ou presque.

CONCLUSION

Le village des «hauts de Lausanne», comme l'appelaient les «gens de la ville», a brillamment réussi sa transformation en lieu de vie pour les nombreuses personnes, qui y ont pris racine avec bonheur. Le défi de chaque jour est de maintenir cet acquis, fragile entre tous, dans une société civile en mutation permanente.

GUSTAVE MUHEIM, SYNDIC

Publicité

Vous êtes abonnés à la FAO Vaud

Retrouvez votre journal sur www.faovd.ch

Les mardis et vendredis dès 6 heures.

Activation de votre **abonnement**